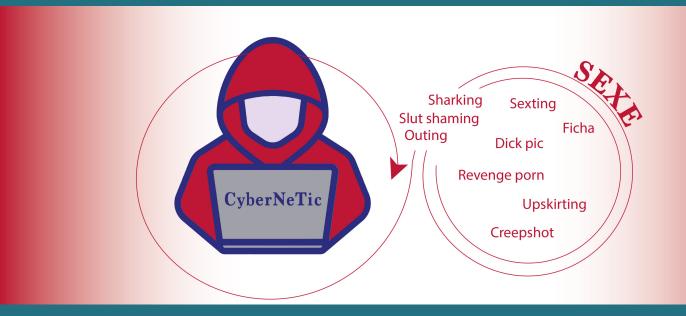
CREEPSHOT

Etiologie des pratiques de cyberharcèlement



SYNONYMES

- Diffusion non consensuelle d'images intimes

Définition

Concept-clé:

Le creepshot est une pratique voyeuriste qui vise à photographier à la dérobée un cliché sexuellement suggestif d'une femme (décolleté plongeant, cuisse dénudée, sous vêtement apparent...) et de le diffuser sur internet via les réseaux sociaux, plateformes vidéo ou de mobile à mobile.

Il s'agit avant tout d'une pulsion scopique qui se manifeste par le **plaisir sexuel** que l'on peut éprouver en soustrayant des images intimes qui appartiennent à quelqu'un d'autre, puis en les partageant sur la toile auprès d'un public demandeur.

Ces instantanés se focalisent essentiellement sur des **vues réduites et morcelées du corps des femmes** et attestent d'une vision **prédatrice** en les référençant méthodiquement par zone anatomique (fessier, poitrine, entrejambe, etc.) par type de vêtements (legging, short, jupe courte, etc.), par lieux (plage, sport, etc.), par origine nationale ou ethnique (asiatique, allemande, etc.), ou encore par âge (adolescente, milf, etc.).

Ce qu'il faut retenir...

Dans le cadre bien précis de cette forme de cyberharcèlement, les **prouesses** de chasse du photographe *creeper* sont largement encouragées par son réseau de diffusion et d'autant plus saluées si les clichés dérobés témoignent que la victime n'a manifesté aucun **soupçon**.

Plusieurs auteurs ont fait une alarmante **analogie** entre la vision prédatrice véhiculée dans ces *creepshots* et les comportements associés au concept de **culture du viol** qui minimisent, voire normalisent les violences sexuelles.

De manière parallèle, peuvent ainsi être identifiés :

- -Une **chosification** des corps des femmes (perçu comme un objet sexuel)
- -Des **logiques** d'appropriation et de contrôle **patriarcales** (sentiments de domination, etc.)
 - -Un déni du consentement (clair, libre et éclairé)
- -Le **comportement à risque** de la victime (victime blâmée pour ses vêtements provocants, faute d'imprudence, etc.)
- -Une **banalisation** de la **violence** (« effet cockpit » où les auteurs des faits ne réalisent pas directement les dommages occasionnés sur leurs victimes, photos érigées comme des trophées, etc.)



Quelle violence de découvrir que des photos de moi, de mon intimité, avaient été prises à mes dépens et circulaient sur le net!

Un exemple concret:



Aux origines...

La légende de Godiva est certainement l'un des premiers mythes écrit à faire état d'une pratique de voyeurisme. Datant de 1569, un récit publié dans "Chronicles of England" rapporte que Léofric, comte de Mercie avait fondé un prospère monastère dans la cité de Coventry. Chaque pèlerin y pénétrant devait s'acquitter d'une lourde taxe. Lady Godiva son épouse était très pieuse et l'implorait en vain de lever ce droit de péage qui accablait les habitants de la ville.

Devant sa trop grande insistance, la légende raconte que le comte convint de lever ces taxes dès lors que sa femme accepterait en contrepartie de traverser la cité **nue sur un cheval**. Escortée de deux chevaliers, cette dernière s'y résolut, avec pour seule parure sa longue chevelure. Pour montrer leur reconnaissance envers la dame, les habitants acceptèrent de chœur de s'enfermer chez eux pour ne surtout pas la regarder passer.

Seul un tailleur, prénommé **Tom** (d'où l'expression actuelle "**Peeping Tom**" pour identifier un voyeur), brava l'interdit en faisant un trou dans ses volets et épia avec concupiscence le passage de l'épouse. Si le comte fut contraint de respecter ses engagements, l'indiscret fut quant à lui frappé de cécité en guise de châtiment divin.

Que l'histoire soit avérée ou romancée, la procession de Godiva commémore cette légende chaque année dans la ville de Coventry depuis le 17ème siècle. Mais indépendamment de cet ancrage culturel, l'expression "Peeping Tom" a également été reprise dans la littérature juridique anglo-saxonne sous l'appellation cette fois-ci des "Peeping Tom Laws" (notamment dans les états de l'Alaska, de la Californie, de la Louisiane, etc.) pour qualifier les affaires de voyeurisme.

Que dit le cadre légal...

Tout comme la pratique de l'upskirting, la qualification du creepshot a également posé un **problème juridique en France**. En effet, sans contact entre l'auteur des faits et la victime, l'agression sexuelle ne pouvait être retenue, ni celle d'atteinte à la vie privée par captation d'images présentant un caractère sexuel car les faits se déroulaient généralement dans un espace public (rue, centre commerciaux, etc.).

Aussi l'**amendement 135 du 28 juin 2018** du projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a prévu l'insertion dans le code pénal du délit de captation d'image impudique :

- Art. 222-32-1. : Constitue une captation d'images impudiques le fait d'user de tout moyen afin d'apercevoir ou tenter d'apercevoir les parties intimes d'une personne que celle-ci, du fait de son habillement ou de sa présence dans un lieu clos, a caché à la vue des tiers, lorsqu'il est commis à l'insu ou sans le consentement de la personne.
- La captation d'image impudique est punie d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende. Les peines sont portées à deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende en cas de circonstances aggravantes.

Pour aller un peu plus loin...

Quelques références scientifiques :

ARCHARD David, Sexual Consent, Perseus, 1997.

BAUER Nancy, How to Do Things with Pornography, Harvard University Press, 2015.

BUCHWALD Emilie, FLETCHER Pamela R., ROTH Martha, Transforming a Rape Culture, Milkweed Editions, 1993.

BURNS Anne, Creepshots and Power. Covert Sexualised Photography, Online Communities and the Maintenance of Gender Inequality, in BOHR Marco, SLIWINSKA Basia, The evolution of the image, Political Action and the Digital Self, Routledge, 2018.

DAVISSON Amber, BOOTH Paul, Controversies in Digital Ethics, Bloomsbury Publishing, 2016.

DUNN Suzie, Technology-Facilitated Gender-Based Violence: An Overview, Centre for International Governance Innovation: Supporting a Safer Internet Paper, n° 1, 2020, URL: https://www.jstor.org/stable/resrep27513.10

OLIVER Kelly, Rape as Spectator Sport and Creepshot Entertainment: Social Media and the Valorization of Lack of Consent, American Studies Journal, n° 61, 2016, URL: http://www.asjournal.org/61-2016/rape-spectator-sport-creepshot-entertainment-social-media-valorization-lack-consent/

POXELL Anastasia, HENRY Nicola, Sexual Violence in a Digital Age, Palgrave Macmillan UK, 2017.

SCHULHOFER Stephen J., Unwanted Sex: The Culture of Intimidation and the Failure of Law, Harvard University Press, 1998.

WENZEL Anna, Male privilege, Greenhaven Publishing LLC, 2019.